

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

1) Choix de l'entreprise pour les travaux de restauration des sols de l'Eglise

Dans le cadre du marché des travaux de restauration des sols intérieurs de l'Eglise, et suite à l'analyse des offres reçues, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- retient la proposition faite par les architectes du patrimoine,
- décide d'attribuer le marché adapté à l'entreprise Les Compagnons de Saint-Jacques.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché adapté.

2) Indemnité à la Trésorière

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par Madame Hélène DEZALAY, trésorière à la trésorerie de Saintes et Banlieue Municipale, en sa qualité de conseillère économique et financier de la commune de Villars les Bois décide à 9 voix « favorable » et 1 abstention de lui allouer, à compter de l'exercice 2018, l'indemnité de conseil fixé au taux plein et conformément à la législation applicable.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal à l'article 6225

3) Projet de modification du temps de travail de l'agent communal

Le conseil municipal prend acte du projet de réduction du temps de travail de la femme de ménage qui passerait de 7h30min à 5h00. Le comité technique placé auprès du centre de gestion va être saisi pour connaître son avis sur ce projet.

4) Questions diverses

- Le conseil municipal mène une réflexion sur remplacement du système de chauffage actuel de la salle des fêtes. Il faudra opter pour une technologie moins énergivore et plus efficace. Des études techniques et financières sont en cours.

- Arbre de Noël : cette fête co-organisée par les communes de Migron et Villars les Bois, destinés aux enfants des deux communes âgés de 0 à 12 ans se déroulera le 14 décembre dans la salle des fêtes de Villars les Bois à partir de 18h00.

Un spectacle de circonstance, la venue du Père-Noël qui distribuera friandises et cadeaux, et goûter de Noël sont prévus au programme.

- le conseil municipal a donné un avis favorable pour la mise en place d'un point de livraison de fruits et légumes sur le parking de la salle des fêtes par l'entreprise « la Cueillette des Garcins ». Cette dernière diffusera une information pour prévenir la population.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU